



Le terrain de l'atlas

Éric Verdeil

► **To cite this version:**

Éric Verdeil. Le terrain de l'atlas. À travers l'espace de la méthode: les dimensions du terrain en géographie, Jun 2008, Arras, France. halshs-00357426

HAL Id: halshs-00357426

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00357426>

Submitted on 30 Jan 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le terrain de l'atlas

Eric Verdeil¹

Communication au colloque "À travers l'espace de la méthode : les dimensions du terrain en géographie", Arras, 18-20 juin 2008

Le *Dictionnaire critique de la géographie* définit le terrain comme « Le concret, la pratique, l'espace que l'on parcourt pour une étude de terrain, en étant « sur les lieux », par opposition aux livres, documents, statistiques, au « bureau » [...] » (édition 1992, p.434, non signé). Cette définition distingue deux types de connaissance en géographie, celle acquise grâce à une présence sur les lieux par opposition à une connaissance indirecte et de seconde main. Sans méconnaître les ambiguïtés et les limites de cette opposition, on peut reconnaître que la géographie a traditionnellement accordée un grand prix à cette première forme de connaissance qui contribue à la distinguer notamment de l'histoire, et qui fait de la géographie une science du concret, des faits saisis dans leur vérité matérielle et humaine, sans intermédiation entre le chercheur et son objet.

Pourtant, l'examen de la production éditoriale de la discipline géographique conduit à reconnaître que nous produisons et que nous écrivons très souvent des travaux où ce travail de terrain, défini comme collecte d'informations *in situ*, est justement finalement peu présent voire absent. C'est le cas d'un genre particulier d'écriture géographique, l'atlas. Mon objectif ici n'est pas d'entrer dans une analyse générale du genre de l'atlas, qui requerrait bien plus de place et de temps que n'en laisse le contexte de cette présentation. Je voudrais m'appuyer sur une expérience personnelle de rédaction d'un atlas, travail essentiellement produit à partir de sources secondes, pour réfléchir à ce qui, néanmoins, s'y apparente à la présence d'un savoir non réductible à la connaissance distanciée et médiatisée, et dans laquelle je propose de reconnaître, d'une certaine manière, ma connaissance du terrain. Je pars ici de la rédaction d'un atlas du Liban (Verdeil, Faour, Velut, 2007), réalisé sur une période qui s'étale sur près d'une dizaine d'années, en collaboration avec des chercheurs d'une institution libanaise, le CNRS Liban, spécialisée dans les sciences de l'environnement et en particulier, pour notre partenaire, dans la télédétection et les systèmes d'information géographiques, et avec le soutien d'une institution de recherche française établie au Liban, l'IFPO (anciennement CERMOC), spécialisé dans les sciences sociales. A partir de 2003, une nouvelle étape du travail a commencé, avec l'association au projet de S. Velut, géographe de l'ENS, et grâce à une subvention de recherche franco-libanaise. Mais à partir de fin 2003, je suis rentré en France, et le travail s'est donc largement poursuivi à distance, jusqu'en 2007.

Dans cet atlas, *de facto*, l'essentiel des données utilisées, traitées et cartographiées n'ont pas été produites par notre équipe, mais soit directement reprises, sous support informatique, à partir d'autres bases de données, soit traitées et intégrées dans un SIG à partir de sources papier (en particulier le maillage des circonscriptions foncières du Liban, fond cartographique des unités spatiales élémentaires du Liban- cf. Bakhos, Faour, Huybrechts, Verdeil 2004). Deux exceptions à cette règle des sources de secondes main, dont nous ne maîtrisons pas les conditions de production : la réalisation d'un MOS (mode d'occupation des sols), soit une classification du pays en 111 postes dérivés de la classification Corine Land

¹ Université de Lyon, CNRS, UMR EVS

Cover, à partir d'images satellites, aériennes, mais corrigée par des visites de terrain en fonction d'une méthode d'identification des incertitudes ; et la production de données sur les variations de la ligne de côte, effectuées grâce à des relevés par GPS des lignes de côtes actuelles, par comparaison avec des états antérieurs connus par carte ou par photos aériennes. A ces deux exceptions on peut ajouter un autre signe dans l'ouvrage trahissant un rapport direct au terrain : l'insertion d'une quinzaine d'illustrations photographiques, initialement non prévue par les auteurs mais ajoutées lors de la PAO, à l'instigation de l'éditrice, pour des raisons esthétiques mais aussi au nom d'une nécessité de donner à voir ce que les cartes et graphiques, dans leur abstraction, occultaient. Décidé dans la dernière ligne droite plutôt que conçu de longue date par les auteurs, ce parti pris est sans doute un révélateur inconscient de l'importance d'une validation de notre argumentation par les faits « matériels » attestés par le moyen de la photographie, témoignage de nos allers et venues sur le terrain libanais justement².

Au-delà de ces exceptions qui ne concernent qu'une part limitée des sources utilisées, je voudrais défendre ici l'idée que cet ouvrage et la réunion progressive des données de seconde main qui l'a rendu possible, reposent largement sur notre capacité à instaurer diverses relations de connaissance, d'échange et de dépendance avec un milieu humain particulier, celui des producteurs et des utilisateurs de données statistiques et cartographiques au Liban. Il s'agissait d'identifier, grâce à leur aide, d'obtenir, par leur entreprise ou malgré leur résistance, ou encore de co-produire des données et des informations susceptibles d'un traitement cartographique. Or, je voudrais suggérer que ces relations d'échange s'apparentent à celle que noue un chercheur engagé sur « son terrain » avec ses informateurs. Je voudrais donc en conclusion revenir sur la dimension irréductiblement « médiée », ou plus simplement relationnelle, du travail de terrain.

La collecte des sources comme processus relationnel – une typologie

Pour repartir de l'opposition sus-mentionnée entre travail de terrain et travail de bureau, on peut observer que la réalisation d'un atlas se range sans conteste dans cette deuxième catégorie. L'écriture de cet ouvrage a été tributaire de longs moments de travail face à l'ordinateur, à utiliser des logiciels spécialisés pour traiter et représenter l'information, à imprimer des cartes sur papier, les critiquer et les reprendre, puis à écrire le texte. Le matériau sur lequel nous avons travaillé se composait essentiellement de sources statistiques ou cartographiques. Toutefois, cette étape du travail n'a été qu'une étape terminale et celle de constitution des bases de données à utiliser et surtout de leur récupération a été très différente.

Il est vrai que dans de nombreux pays, l'obtention des sources statistiques se fait aujourd'hui de manière aisée, rapide, distante, à moindre coût, grâce à l'achat ou à l'obtention gratuite d'informations sur support numérique ou par internet (*L'Espace Géographique*, 2000). Ce n'est pas cette situation que nous avons vécue.

L'accès à l'information et la mobilisation des sources sont au Liban conditionnés par diverses procédures qui engagent des relations personnelles avec des intermédiaires et des détenteurs d'informations rares ou d'accès restreint. Je ne peux ici revenir de manière

² On peut ici noter que les atlas de la collection Reclus ne comportent pas, à notre connaissance, de photographies. Ce n'est pas le cas de ceux de la collection des Atlas Autrement.

détaillée sur l'entrelacs de raisons institutionnelles et politiques qui expliquent cette situation. Disons seulement que les données démographiques sont chargées au Liban d'une sensibilité politique particulière en raison de la répartition du pouvoir politique sur la base des appartenances confessionnelles. Cela explique que le pays n'a pas organisé de recensement de population depuis 1932 et que la démographie n'est connue que par des enquêtes partielles. D'autre part, la principale institution en charge de la production et de la diffusion de statistiques dispose de peu de moyens financiers et humains, et ses statuts limitent fortement sa marge d'initiative dans la diffusion des informations fines auprès du public (Kasparian, 1994). Enfin, face à la pénurie de chiffres, un secteur privé des études économiques et statistiques s'est développé, pour lequel la pénurie de données fait ressource.

En raison de ces contraintes institutionnelles et politiques, l'obtention des données passe plutôt par la constitution de relations d'échanges réciproques de diverses natures. En présentant concrètement mon expérience et mes observations durant ce travail, je vise à dégager une typologie de ces échanges, sans ambition d'exhaustivité.

Inscription dans des rapports de force inter-institutionnels

Une première modalité de la collecte des données est l'obtention grâce à la mise en œuvre d'un rapport de force inter-institutionnel. L'Administration centrale des statistiques du Liban a produit en 1996-1997 un recensement des immeubles et établissements, dont les résultats étaient produits à l'échelle des circonscriptions foncières, les unités administratives élémentaires du Liban. Mais, comme exposé ci-dessus, cette administration a opposé son refus à nos multiples demandes de communication de ces données. Pendant un moment, nous avons imaginé que ce refus pouvait avoir une connotation nationaliste. Toutefois, lorsque c'est notre partenaire libanais qui a déposé une demande, il n'a pas eu plus de succès, jusqu'au moment où le secrétaire général de cette institution, le CNRS Liban, a fait transiter sa demande par le cabinet du Premier ministre qui a contraint la directrice de l'ACS à donner son accord. Cet accord n'est intervenu qu'en 2001-2002, plus de trois ans après les premières demandes, non sans une certaine mauvaise volonté.

Il a alors fallu, dans la plus grande précipitation, se rendre dans les locaux de la cellule informatique abritant les ordinateurs où se trouvaient les bases de données et travailler plusieurs demi-journées avec les informaticiens en composant avec eux les requêtes pour obtenir les données triées et agrégées selon les clés de tri souhaitées.

L'obtention de ces données représentait pour notre équipe un grand soulagement mais que nous avons réalisé devoir payer en retour par plusieurs désagréments. En premier lieu, les conditions même de la divulgation des données, sous la contrainte, n'étaient guère favorables à la construction d'une relation de confiance durable. Naturellement, l'administration des statistiques a souhaité en retour de son accord que son nom soit associé au projet de publication. Toutefois, nous avons alors réalisé que cette association risquait de se traduire par une exigence de regard sur le contenu qui était pour nous d'autant moins acceptable que nous savions que nous allions nous livrer à des calculs et des extrapolations qui risquaient de heurter l'ACS. En particulier, alors que cette institution nous livrait des données localisées sur les logements, nous avons utilisé les chiffres sur les résidences principales pour calculer une estimation de la population par circonscription foncière par extrapolation. Or, c'était là une information à laquelle l'ACS avait toute chance de réagir très négativement puisque, de par

son décret de création, elle ne peut produire (ou avaliser) des informations sur la population à son lieu de résidence à échelle fine.

D'autre part, divers facteurs que j'exposerai ci-dessous ont retardé notre projet de publication, entraînant à plusieurs reprises des demandes courroucées de l'ACS sur la fin de notre travail. Or, l'ACS a publié en 2005 les résultats d'une nouvelle enquête sur la population du Liban à l'échelle des mohafazats, basée comme précédemment sur les résidences principales à l'échelle locale (réalisée en 2004). Mais faute d'avoir suffisamment avancé dans notre projet, et bien conscients de ne plus être dans une relation de confiance pour obtenir les nouvelles données nous nous sommes abstenus de demander ces informations qui auraient permis une mise à jour de l'information et probablement, la mise en évidence de dynamiques fort instructives.

Ce premier exemple illustre une obtention de données à travers des relations institutionnelles fondées sur la contrainte et un rapport de force. Il montre aussi que cette situation a généré une dépendance de notre équipe (accentuée par des délais de notre travail) et a débouché sur une fragilisation de notre position, ce qui nous a bloqué durant les phases ultérieures de notre travail.

Contribution à une coopération inter-administrative

L'accès généralement impossible et dans notre cas, fortement contraint et restreint, aux données officielles de l'ACS nous a obligé à recourir à d'autres modes d'accès à des données, publiques ou privées, utiles à notre projet. L'accès à ces données repose sur des mécanismes informels, mais également sur des rapports de réciprocité et d'échange, ainsi que sur des dynamiques collaboratives. J'en présente ici deux.

Le premier exemple, et le plus conséquent en termes de volume et de qualité d'information obtenu, est lié à la réalisation du Schéma directeur d'aménagement du territoire libanais (SDATL, 2002-2004). Cette étude, depuis longtemps attendue au Liban, a été confiée à un consortium de consultants menés par l'IAURIF et Dar al Handasah. Le premier est une agence d'urbanisme française bien connue, en particulier pour ses compétences dans la construction et l'exploitation de systèmes d'information géographique (SIG). Elle intervient au Liban depuis 1965. Depuis la reconstruction, elle y a mené plusieurs études marquantes. Dar al Handasah est le principal bureau d'études multidisciplinaire libanais, et a assisté le gouvernement libanais pour de très nombreux projets durant la période de la reconstruction. Ces deux firmes possèdent donc sur le pays une information à la fois stratégique et très précise dans de nombreux domaines. Une série d'autres consultants aux profils plus spécifiques ont été associés à l'étude. Cette équipe a entrepris un travail fondamental de collecte de données au sein des différentes administrations libanaises et a accompli leur intégration dans un SIG nommé SDATL. Le résultat est certainement la plus importante centralisation d'informations statistiques et géographiques spatialisés jamais entreprise au sein de l'administration libanaise, qui n'a d'égal que le travail entrepris par l'IRFED en 1960-61.

Des sources inédites et surtout généralement inaccessibles aux consultants ont été mises en commun, parfois non sans réticence. On peut citer par exemple des données sur les carrières et sur les transports terrestres (routes et enquête-cordon de 2002) produites par Dar Al Handasah, rendues disponibles en format vecteur et avec les tables attributaires attachées. Le SDATL a aussi permis d'exhumer des archives du Conseil du Développement et de la

Reconstruction des CD de données géo référencées concernant par exemple les bâtiments endommagés durant la guerre, tels qu'identifiés dans une vaste enquête confiée à OGER International en 1994. On peut aussi mentionner les données sur les réseaux d'électricité, les sources, les équipements sanitaires, les écoles et le public scolaire, les administrations déconcentrées (cette liste n'est pas exhaustive). De plus, ce projet fut également l'occasion de produire diverses couches d'informations nouvelles. Plusieurs d'entre elles ont impliqué en tant que producteurs, le CNRSL et, à un degré moindre, l'IFPO. Il s'agit en particulier du MOS et des plans de la Direction générale de l'urbanisme (DGU), et bien entendu, élément central, le maillage des circonscriptions foncières. D'autre part, c'est notre équipe IFPO-CNRS qui a fourni au consortium les fichiers sur les immeubles et les établissements. En effet, malgré ses demandes, cette équipe qui agissait pourtant dans le cadre d'une commande de l'Etat libanais, subissait les mêmes entraves que nous pour l'obtention de ces données.

Tranchant avec l'attitude fréquente des consultants pour le gouvernement libanais, l'équipe du SDATL, sous l'impulsion de l'IAURIF, a organisé de manière informelle la diffusion assez large des cédéroms contenant cette base de données, y compris d'ailleurs des productions antérieures de l'IFPO et du CNRS dont la base de données des circonscriptions foncières. C'est ainsi que notre équipe s'est retrouvé en possession d'une masse considérable d'informations, grâce à une initiative prise par un groupe de consultants privés au service de l'administration. Ces derniers avaient impulsé une dynamique collective qui a permis notamment un diagnostic partagé entre ces experts et les hauts fonctionnaires qui furent leurs interlocuteurs, tous étant conscients et désireux d'œuvrer pour la connaissance et le développement du pays au-delà des limites de ce seul projet.

La participation à cette mobilisation professionnelle inter-administrative a été facilitée par divers liens d'estime, voire d'amitiés, forgés de plus ou moins longue date, entre les parties prenantes, mais aussi par des collaborations et une entraide entre personnes et entre certaines administrations (notamment française et libanaise) s'inscrivant dans la longue durée. On peut citer le précédent de l'étude pour le schéma directeur de Beyrouth entre 1983 et 1986, qui s'est poursuivi par des échanges de personnel entre la DGU, le CDR et l'IAURIF (Verdeil, 2006).

La participation de notre équipe à cette coopération et à la réunion puis à la diffusion de ces informations s'est traduit pour nous par des avantages certains, dont l'accès à des sources que sinon nous n'aurions sans doute pas pu obtenir, mais aussi par des contreparties et des inconvénients qui ont perturbé notre travail et même ont failli conduire à son abandon. En effet, l'équipe du SDATL a produit un atlas du Liban, qui figurait au nombre de ses obligations contractuelles. Cet ouvrage, publié en 2005 (CDR 2005), nous coupait l'herbe sous le pied. En effet notre équipe beaucoup plus limitée en ressources humaines n'avait pu entre temps terminer son travail et rapidement, il est apparu que notre projet ne pourrait se poursuivre que si nous le réorientions et lui donnions un contenu et une forme (expression graphique) très différente de celui du consortium IAURIF-Dar. C'est ce qui nous a poussé à adopter une expression cartographique inspirée de la collection des atlas du GIP Reclus publié par la Documentation française. Cela nous a aussi conduit à nous mettre en quête de nouvelles données (sur les municipalités, sur les confessions, sur la diaspora, sur d'autres l'environnement) et à produire nous-mêmes des données originales (sur les dynamiques de l'environnement, par exemple l'évolution du littoral comme mentionné en introduction).

Collaboration technique et mutualisation de données

Une autre modalité d'obtention des données fut notre insertion dans un réseau de collaboration technique et de mutualisation de données. C'était là une modalité à laquelle nous n'avions pas songé dès l'abord. Nous avions prévu de consacrer certaines sommes de notre financement à des achats de données et dès 2003, nous avons ainsi acquis auprès d'une officine de statistiques électorales, un CD comportant la base de données de 2,7 millions d'inscrits sur les listes électorales libanaises pour l'année 2000. Nous consentant un prix en apparence modique, son propriétaire nous la vendit en souhaitant que nous l'initions à la cartographie statistique. Il ne fut d'ailleurs guère convaincu par notre méthode qui reposait sur l'utilisation d'un logiciel universitaire robuste mais sans doute trop peu classique à leur goût (Philcarto de P. Waniez). Nous n'avons pas perçu d'emblée les implications potentielles de cette offre d'échange. Pourtant, quelques années plus tard, je découvris que mon partenaire libanais était entré avec cette officine dans une logique d'échange de données et de fichiers qui me fit comprendre que nous aurions sans doute pu obtenir les dites informations électorales gratuitement, en jouant immédiatement le jeu de l'échange réciproque d'informations.

Deux autres anecdotes illustrent ce point. Dans le CD Rom du SDATL nous avons trouvé un fichier d'un recensement des immeubles endommagés réalisé en 1994. Mais ce fichier géoréférencé ne comportait pas les méta-data (informations descriptives des données) notamment pour comprendre la gravité de ces dommages, codée A, B, C, ou D. Notre partenaire téléphona alors à une connaissance qui avait participé à l'élaboration de ce fichier une dizaine d'années auparavant. Cette personne travaillait en effet comme consultant pour des bureaux d'études et il avait déjà collaboré avec notre partenaire, ou peut être même été salarié pour lui. Il nous détailla aimablement la signification des catégories. Le retour d'information s'inscrivait donc dans une relation suivie d'intérêt bien compris entre eux. A une autre occasion, nous cherchions des données pouvant fournir des indicateurs sur la dégradation de l'environnement. Notre collègue écrivit alors un email à un autre informaticien spécialiste de SIG. A notre stupéfaction, quelques minutes après, il recevait un fichier localisant tous les champs de mines du Liban, en provenance directe d'une base de données construite pour la FINUL, un détachement armé de l'ONU installé au sud Liban.

Je découvris que le milieu des « sigologues » libanais entretenait ainsi des relations d'échanges de services et d'information très suivies et régulières. Je fais l'hypothèse que ces relations peuvent se comprendre comme la manifestation d'une solidarité professionnelle liée à leur commun statut de consultant. Dans un contexte marqué par la multiplication de commandes et de projets temporaires par les organisations internationales et les ONG, ces spécialistes passent de consultations en consultations. Les revenus tirés de ces prestations n'étant pas toujours très élevés, collaborer en s'échangeant des informations et des données plutôt que de se limiter à une vaine concurrence apparaît comme une stratégie collective d'optimisation des gains. La contrepartie est à la racine du fonctionnement du système. En l'occurrence, je ne saurais dire ce que notre équipe a rendu mais je suis bien certain qu'une partie des données produites dans le cadre de notre projet a ensuite circulé parmi les collègues de mon partenaire.

Sans aller au-delà de ces quelques exemples et de l'esquisse de cette typologie des relations d'échange et/ou de pouvoir qui ont permis d'alimenter notre corpus de données, je voudrais dans une deuxième partie envisager les analogies possibles entre cette forme de mobilisation ou d'accès à l'information et le terrain.

Le terrain comme processus relationnel : les liens ou les lieux ?

Une géographie en bureaux : les lieux des liens

Les mécanismes de production et d'extraction de connaissance ici décrits reposent sur des interactions sociales et des échanges de nature diverse au sein d'un milieu particulier de producteurs et d'utilisateurs de ces données. Ces procédures et ses dispositifs sont, au premier abord, relativement inclassables dans les termes de la dichotomie posée par la définition initiale entre le terrain comme travail in situ et le travail de bureau. Je voudrais aller plus loin dans l'analyse en explorant l'intuition d'une analogie entre ce travail de collecte et ce qui est entendu communément par le travail du terrain, l'adhésion aux lieux.

En premier lieu, si l'on considère la matérialité des démarches et des déambulations qui participent de l'élaboration de cette connaissance et de l'effectuation de cette collecte, je soulignerai qu'on a ici affaire à une géographie « en bureaux », et que ces bureaux sont les lieux des liens qui se nouent et qui permettent le déploiement de ces échanges constitutifs de la production de connaissance.

De nombreux chercheurs qui travaillent au Moyen-Orient mais sans doute aussi dans d'autres contextes d'Etats bureaucratiques pourraient apporter ici leur témoignage, qui recouperait notre approche. L'obtention des données notamment statistiques impose d'observer de longs rituels d'approche dans les administrations, afin de bien faire comprendre ce que l'on cherche, les usages que l'on veut en faire, les intérêts que l'interlocuteur ou l'institution qu'il représente pourrait en retirer, etc. Surtout, il s'agit souvent de remonter une chaîne d'informateurs vers les détenteurs potentiels d'informations recherchées. On navigue ainsi du bureau en bureau, buvant un café, expliquant son projet et son origine à la secrétaire et au factotum en attendant qu'un supérieur apparaisse ou entrouvre sa porte. Les interlocuteurs cherchent souvent, plus qu'à entrer dans une logique d'échange³, à se couvrir en s'assurant qu'ils ne commettront pas une faute en livrant des informations.

Les relations avec des acteurs privés sont généralement plus directes mais passent aussi par un petit cérémonial pour faire comprendre ce qui est recherché, sa finalité, etc. C'est avec ce type d'acteurs qu'il est plus facile d'entrer dans une logique d'échange. En tout cas, dans mon expérience et selon mon observation des pratiques de mes collègues, c'est avec les consultants et techniciens qu'il est le plus facile de coopérer dans une logique d'échange d'information.

Les bureaux sont donc le lieu des liens qui se nouent et permettent la construction et le partage de la connaissance. Ces lieux et les informateurs potentiels qu'on y rencontre sont-ils si différents des « vrais » gens dont on croise les destinées sur le « terrain » ?

³ Sauf deux cas : la corruption avérée, que je n'ai pas rencontrée ; l'établissement d'un accord officiel entre deux institutions.

Une connaissance concrète, pratique, difficilement objectivable et irréductiblement personnelle

Identifier, se mouvoir dans le milieu humain des producteurs et utilisateurs de données statistiques, construire avec eux des projets et des coopérations ou encore faire jouer à sa faveur les rapports de force existants pour accéder à une donnée sont des compétences pratiques, concrètes, nécessaires au chercheur mais difficilement théorisables. Elles appartiennent largement en propre à une personne et en sont indissociables, non susceptibles d'être transmises à autrui car ce qui est en jeu sont des relations de confiance interpersonnelles : en ce sens, on peut dire que la construction de la connaissance est en partie ancrée dans une expérience individuelle, liée au vécu personnel de chaque chercheur et aux liens qu'il entretient, lui seul, avec ses interlocuteurs et informateurs. Ce mode de relation, potentiellement très riche, est en même temps constitutif d'une fragilité liée à la dépendance du chercheur dans sa relation unique avec ces vis-à-vis. Elle représente alors une forme d'engagement de sa personne, d'exposition personnelle voire une certaine mise en danger de soi, ou au moins une mise en difficulté. On retrouve ici, me semble-t-il, une dimension constitutive de l'activité cognitive menée par le chercheur sur son terrain.

Du terrain comme espace de médiation et de négociation

Les pratiques cognitives ici analysées et qu'il est possible de rapprocher des pratiques sur le terrain doivent être appréhendées comme des activités relationnelles. Cela souligne le caractère nécessairement « médié » de la construction du savoir géographique et scientifique. Dans cette expérience, la valeur du terrain réside peut-être dans le fait d'être sur les lieux, dans l'immédiateté des sensations que procure cette présence, mais tout autant, dans le fait qu'ils constituent les lieux des liens avec des informateurs.

Dans l'expérience que je partage ici, je voudrais d'ailleurs souligner l'existence d'une double médiation : en plus de celle avec des informateurs-interlocuteurs fournisseurs de données, je dois reconnaître en mon collègue libanais un véritable intermédiaire entre nous, chercheurs français, et le milieu des producteurs d'informations. Dans cette relation, on retrouve la logique d'échange et de dépendance réciproque signalée précédemment. Il ouvrait à notre équipe l'accès à certaines sources d'informations inédites ou inaccessibles ; nous lui avons permis de contribuer à une publication scientifique d'un type, d'une esthétique et d'une audience qui ne lui aurait pas été aisément accessibles autrement. Mais dans sa position d'intermédiaire, il a également contribué à orienter le projet dans un sens qui n'a pas été toujours celui que nous souhaitions. Ainsi, nous aurions voulu à un certain moment, orienter le travail vers la collecte de données de nature plus historiques (comme sur les années d'achèvement du cadastre), qui n'a jamais eu lieu. En revanche, les centres d'intérêt et les domaines de compétences de notre partenaire nous ont conduits à incorporer dans ce travail des analyses approfondies sur les dynamiques de l'environnement forestier (Faour, BouKheir, Verdeil, 2006) ou littoral (Abirizk, 2005). On peut donc analyser le terrain ou du moins ici, le moment et les lieux de la collecte des données, comme des moments et des lieux de négociation du projet scientifique lui-même, entre chercheurs ayant des visées différentes du fait notamment de leur orientation disciplinaires et scientifiques.

Réflexions conclusives

Dans cette communication, j'ai présenté un processus de recherche a priori très différent du terrain, en ce sens d'une présence sur les lieux, ce qui peut être considéré comme la principale caractéristique d'une définition du terrain pour les géographes. Ce point de départ paradoxal a néanmoins permis de souligner plusieurs proximités entre ces pratiques de recherche liées à l'écriture d'un atlas et celles mises en œuvre sur le terrain. Cela conduit en particulier à souligner l'importance des relations construites dans la durée avec un ensemble d'interlocuteurs-intermédiaires-informateurs. La pratique de terrain est indissociable de relations d'échange et engendre une relation de dépendance du chercheur face à ces interlocuteurs et aux dispositifs d'accès aux sources. Ces pratiques fondées sur l'échange sont construites dans interactions irréductiblement personnelles et implique une forme d'engagement, ou d'exposition, de soi. Il serait intéressant de prolonger l'analyse des pratiques de recherches non spécifiquement situées sur le terrain pour vérifier si l'on peut leur appliquer ces généralisations. Dans ce cas, il serait particulièrement utile de pouvoir s'appuyer sur un corpus d'expériences plus larges et de trouver un cadre d'analyse et conceptuel pour rendre compte et enrichir les intuitions et observations notées au sujet de notre expérience.

Références citées

- ABIRIZK Elias, 2005, *Evolution du trait de côte libanais entre 1962 et 2003*, mémoire de fin d'études de l'Ecole supérieures des géomètres libanais, en partenariat avec le CNRS L Centre national de télédétection et le département de géographie de l'Ecole normale supérieure, 93 p.
- BRUNET R., FERRAS R., THÉRY H. (1992). Les Mots de la géographie. Dictionnaire critique, Paris/Montpellier, La Documentation Française/RECLUS, coll. «Dynamiques du territoire».
- FAOUR Ghaleb, BOU KHEIR Rania, VERDEIL Eric, 2006, « Les incendies de forêts au Liban », *Forêt méditerranéenne*, t.XXVII, n°4, pp.339-352
- FAOUR Ghaleb, Walid BAKHOS, Eric HUYBRECHTS, Eric VERDEIL, 2004, « L'Atlas des localités du Liban : méthode d'établissement et premiers apports d'une base de données géoréférencée des unités cartographiques élémentaires du Liban », *Lebanese Scientific Journal*, vol.5, n°2, pp.37-56
- KASPARIAN Robert, « La statistique et la planification sous le 'chéhabisme' », *Proche-Orient Études économiques*, n°43, 1994 pp.43-49
- L'Espace Géographique*, 2000 (Dossier « Débat. Recensement et accès aux données pour les chercheurs »)
- VERDEIL Eric, 2006, « L'ingénierie indépendante comme médiateur », in *Cahiers de l'IAURIF*, « Liban : retour sur expérience », n° 144, pp.139-142
- VERDEIL Eric, Ghaleb FAOUR et Sébastien VELUT, 2007, *Atlas du Liban. Territoires et société*, Beyrouth, IFPO/CNRS-Liban, XIV+210 p.